



INFO
RAPIDE



**5 BONNES
RAISONS
D'ADHÉRER
À LA CFDT**

- Pour ne plus être seul sur son lieu de travail.
- Pour être informé sur ses droits.
- Pour être conseillé sur le plan professionnel et juridique.
- Pour être soutenu par la CFDT et soutenir la CFDT.
- Parce que le orange vous va si bien !

> n°14

À Bayonne le 22 Mai 2018

ESAPB : Information sur les actions de la CFDT de la CAPB.

Pour votre information : la CFDT de la CAPB suit le dossier relatif à l'évolution de l'Ecole Supérieure d'Art depuis de nombreuses années.

Cette évolution s'est déroulée en 2 actes :

- Acte 1 : réunion des deux sites de Bayonne et de Biarritz pour créer une seule école : l'ESAPB.
- Acte 2 : création d'un EPCC (EPCC Bordeaux-ESAPB ou EPCC Pays Basque).

Si du temps de l'ACBA la CFDT a été associée à l'Acte 1, entériné lors d'un Comité Technique en 2016 pour donner lieu à la délibération du 21 décembre 2016 en Conseil Communautaire de l'ACBA portant création de l'ESAPB, **il en va autrement de l'Acte 2.**

En effet, **les partenaires sociaux ont bien été sollicités en 2016** sur le projet de l'EPCC Bordeaux-ESAPB, **mais n'ont jamais été associés aux réflexions ultérieures** donnant lieu à l'abandon du rapprochement avec Bordeaux et au choix par les élu-e-s de créer une structure propre au Pays Basque.

Si nous avions été concertés dans les règles, nous aurions pu prendre connaissance des projets de statuts et demandé que soient informés les personnels concernés, avant que ne se réunisse, pour avis, le Comité Technique : avant toute décision relevant de la réorganisation des services, **une collectivité doit recueillir, sur certains points, l'avis des organisations syndicales lors d'un Comité Technique.**

L'administration et les élu-e-s ont agi autrement : la création de l'EPCC et la notification des statuts ont été présentés lors **du conseil communautaire du 14 avril sans avis préalable en CT.** >> Pour info ce point de la création de l'EPCC est à l'ODJ du CT du 5 juin prochain, en vue du prochain Conseil Communautaire du 23 juin.

Ce déficit de communication témoigne d'un déficit de management que nous avons toujours observé au sein de notre collectivité : nous demandons depuis des années que **des méthodes modernes de management** soient mises en œuvre au sein des services à l'ex ACBA et maintenant à la CAPB. Que **des stratégies d'accompagnement au changement** soient mises en place.

Aussi, face aux défauts d'informations et au non-respect du droit, la CFDT de la CAPB a saisi le 17 avril Monsieur le Président par courrier (en PJ) pour dénoncer les manquements d'une part, envers les représentants des personnels, et d'autres part envers les agents de l'ESAPB.

Une réponse, signée par Mme Béhotéguy Vice-Présidente au RH, nous est parvenue suite à notre courrier du 17 avril (en PJ). Elle n'a pu satisfaire nos interrogations formulées dans la lettre du 17 avril.

Un nouveau courrier a donc été envoyé par la CFDT de la CAPB demandant des précisions juridiques sur le projet d'EPCC de la CAPB tout en présentant les principales modifications que nous souhaitons voir porter sur les statuts du futur EPCC-ESAPB.

A ce jour, nous sommes dans l'attente de la réponse de l'administration.

Nous avons, lors d'un échange avec Mme Béhotéguy, signifié que notre organisation syndicale se laissait la possibilité de formuler un recours gracieux si nos propositions n'étaient suffisamment prises en compte.

Nous avons une session de travail **le jeudi 31 mai à 15h30** - avec les élu-e-s en charge de ce dossier, avec l'administration et des membres de la section syndicale de la CFDT - sur les personnels vacataires de l'ESAPB.

Nous espérons que des réponses nous seront apportées sur la modification des statuts lors de cet échange.

Syndicalement.

La section syndicale de la CFDT – CAPB

En pièce jointe les courriers de nos échanges.

N.B. :

- mardi 5 juin : Comité Technique
- mercredi 6 juin : réunion DRH + direction ESAPB
- lundi 11 juin – 12h30 : réunion direction CAPB + personnels ESAPB
- samedi 23 juin : Conseil Communautaire

N'hésitez pas à nous informer de vos problèmes ou nous transmettre vos remarques. Si vous souhaitez une heure d'info syndicale ou si vous souhaitez nous rejoindre...Contactez-nous !



Syndicat CFDT - Communauté
d'Agglomération Pays Basque
15, Avenue Foch - 64100 Bayonne.
Mail > cfdt.capb@gmail.com
Tel : 05 59 25 37 14
Facebook : Cfdt Pays Basque
Agglomération CAPB
Site internet : www.cfdtcapb.wordpress.com